



COMPTE-RENDU DE MANDAT DU CSA SD 82 DU 20 MARS 2026

Le CSA SD est présidé par Monsieur le DASEN
La FNEC FP-FO est représentée par : Loïc Dupont

Ordre du jour :

- Proposition de création et de suppression de postes
- Préparation rentrée scolaire 2026

1. Déclaration liminaire de la FNEC FP-FO 82

Le 28 février dernier, la marche à la guerre au plan mondial a connu une nouvelle accélération avec l'offensive militaire israélo-américaine contre l'Iran. Depuis le 5 mars, l'armée israélienne bombarde également le sud du Liban. Au plan international, comme au plan national, l'École, ses personnels et ses élèves paient lourdement les conséquences de cette situation.

Dans son communiqué du 1er mars, l'Internationale de l'Éducation précise à propos de ce massacre : « Les enfants, les enseignant-e-s et les écoles ne doivent jamais être des cibles militaires. Le meurtre d'élèves et de personnel éducatif et les blessures qui leur sont infligées constituent une violation intolérable des droits humains et une grave infraction au droit international humanitaire. »

En France, si l'École ne croule heureusement pas sous les bombes, elle fait les frais de l'alignement total du président Macron sur l'escalade guerrière. Le 2 mars, à l'île Longue, le chef de l'État annonçait la fabrication d'ogives nucléaires et la construction de sous-marins supplémentaires via la « dissuasion avancée ». Le cap est clair : des milliards pour l'armement, mais la pénurie pour l'éducation. La conséquence immédiate est la suppression de près de 4 000 postes d'enseignement pour la rentrée 2026.

Dans notre département, le bilan est dramatique : les collèges perdent 11 ETP et les lycées GT 10 ETP, pour seulement 2 créations en lycée pro. 6 personnels subiront des mesures de carte scolaire. Sur les 16 collèges hors-REP, 10 affichent des effectifs dépassant 28 élèves par division, y compris dans des établissements à l'IPS très faible.

Parallèlement, le gouvernement accentue la militarisation de l'École : doublement des « classes défense », alignement du SNU sur Parcoursup et proposition de loi le 26 mars pour renforcer « l'enseignement à la défense ». L'École devient un lieu d'embrigadement au service de l'armée.

La FNEC FP FO dénonce également un projet de décret de la DGAFP qui :

- prévoit de retirer 3 jours de garde d'enfant malade, de supprimer les ASA pour les enfants porteurs de handicap de plus de 16 ans, et de réduire les jours pour événements familiaux (mariage, décès).
- veut instaurer un délai de carence de 30 jours avant la mise en place des temps partiels thérapeutiques et conditionne la santé des agents aux « besoins du service ». La maladie devient une simple contrainte de gestion au détriment de la protection des personnels.

La FNEC FP FO condamne fermement cette politique qui sacrifie les services publics. Nous exigeons le retrait de ces mesures d'austérité, le maintien de tous les postes et le respect de nos statuts.

Réponse du DASEN :

La dotation en moyens est faite par le rectorat selon la structure des établissements. La baisse des effectifs des élèves et la fermeture de divisions entraîne donc une baisse du nombre d'heures d'enseignement et la fermeture de postes dans certaines disciplines.

NDLR : Au lieu de profiter de la baisse du nombre d'élèves pour diminuer les effectifs par classes et améliorer les conditions d'enseignement des élèves, le rectorat et la direction académique préfèrent maintenir des classes surchargées et faire des économies de moyens en supprimant des postes d'enseignants.

L'évolution des effectifs est critique sur le département et se poursuit avec une tendance à la baisse sur les 5 prochaines années.

FO : Est-ce que cette baisse des effectifs concerne tous les établissements ou seulement les établissements publics comme cela a pu être constaté l'année dernière où le lycée privé Théas ouvrait une classe de seconde supplémentaire tandis que plusieurs classes de seconde étaient fermées dans les lycées publics du département ?

Il n'y a pas d'évolution ou très peu du nombre d'élèves scolarisés dans le privé. Les effectifs du privé sont entre 16 et 19 % des élèves scolarisés dans le second degré et les établissements privés n'ont pas la volonté de croître du fait d'infrastructures limitées et de maintenir une sélection importante car ils ne font pas le choix d'aller vers la mixité sociale avec un écart de 20 points d'IPS entre les établissements privés et les établissements publics.

NDLR : La fuite des élèves vers le privé et la ségrégation sociale qu'elle organise est mise en oeuvre avec la complicité de l'institution.

FO : Est-ce que vous pouvez nous communiquer les chiffres concernant la scolarisation des élèves dans le privé ?

La gestion de l'enseignement privé se fait au niveau académique et il faut attendre le CSA académique pour avoir les chiffres. Le DASEN s'engage à fournir aux organisations syndicales les chiffres des effectifs sur les 3 dernières années.

Le DASEN veut travailler sur l'orientation en seconde GT pour éviter que trop de classes ferment en LGT. La volonté et d'orienter davantage d'élèves en 2nde GT pour ne pas mettre en danger ces formations vis à vis de la voie professionnelle tout en veillant à ne pas mettre les élèves en difficulté en 2nde GT.

NDLR : Orienter des élèves en 2nde GT dans des classes surchargées avec 35-36 élèves par division ne permet pas de construire des projets d'orientation solides.

Concernant les DGH le DASEN constate que beaucoup d'enseignants demandent à transformer des heures postes (HP) en heures supplémentaires (HS) ce qui conduit à fermer les postes non occupés qui ne seraient pas pérennes. Actuellement, le taux moyen d'HS est de 6,24 % des DGH.

NDLR : Pendant longtemps, le taux d'HS n'a pas dépassé 5 %. Si les enseignants sont contraints de faire des heures supplémentaires c'est pour compenser le gel du point d'indice et la perte de pouvoir d'achat organisée depuis plusieurs décennies par les gouvernements successifs. Cette charge de travail supplémentaire se traduit par des situations d'épuisements.

PROJET DE CARTE SCOLAIRE SECOND DEGRE 2026

Prévision des effectifs à la rentrée 2025 par rapport à la rentrée 2025

CLG : -295 élèves

LGT : -128 élèves

LP : +36 élèves

Post-bac : +7

Total : 17 805 élèves soit -396 par rapport à l'affectif constaté à la rentrée scolaire 2025

Dans l'académie

-84 ETP

dont -136 ETP CLG

dont -8 ETP en LGT

dont +35 ETP en LP

PAS +19 ETP

Classes passerelles : +6ETP

Dans le département

Toutes structures confondues : -17 EPT (création d'un poste PAS).

CLG : -15 ETP

LGT : -9 ETP

LP : +7 ETP

PAS : +2 ETP (CLG Darasse à Caussade, CLG Rousseau à Labastide St Pierre, CLG Jean de Prades à Castelsarrasin, CLG à Moissac).

Evolution de la carte des formations

Création d'un CAP équipier polyvalent du commerce au LPO Bourdelle (12 places).

Diminution d'accueil du CAP production et service en restauration au LPO Bourdelle (-12 places).

Ce transfert correspond aux demandes des élèves.

Le DASEN a la volonté de repérer les emplois du département où il n'y a pas de formation pour pouvoir les ouvrir sur le territoire. Dans le cadre du projet de 2 EPR à Golfech, le DASEN renouvelle sa volonté de répondre aux attentes de l'industrie en développant les formations en lien avec cette filière.

Un partenariat est en train d'être noué avec de grandes enseignes afin d'enrichir les offres de stage pour les élèves en CAP. Par ailleurs, le DASEN a demandé au recteur l'ouverture d'un IUT dans le département pour pallier à leur absence totale dans le Tarn-et-Garonne.

La classe préparatoire scientifique du lycée Bourdelle fonctionnant bien, le DASEN se dit favorable à l'ouverture d'une classe préparatoire littéraire ou économique.

Proposition de création/suppression de postes

Code discipline (Discco)	Libellé court discipline (Discic)	Création	Suppression	Solde
G0000	SANS SPECIALITE (DAR)	1		+1
L0201	LETT CLASS		1	-1
L0202	LET MODERN		6 dont 2 occupé(s)	-6
L0421	ALLEMAND		1	-1
L0422	ANGLAIS		2	-2
L1000	HIST. GEO.	1	3 dont 1 occupé(s)	-2
L1300	MATHEMATIQ		2 dont 1 occupé(s)	-2
L1400	TECHNOLOGI		1	-1
L1413	SII.ING.IN		1	-1
L1500	PHY.CHIMIE		1	-1
L1600	S. V. T.		1	-1
L1900	E. P. S		3 dont 1 occupé(s)	-3
P0222	LET ANGLAI	1		+1
P0226	LET ESPAGN		1	-1
P4500	G.MECA.ENG	1	1	0
P8013	ECO.GE.VEN	2		+2
P8039	ECO.GE.GA		1	-1
P8510	Hot Tech culinaire SPEA	1		+1

Au total, 7 postes sont créés et 25 postes sont supprimés dont 5 postes occupés conduisant à une mesure de carte scolaire (MCS).

M. le DASEN affirme que tous les collègues qui subissent une MCS ont une possibilité de rester dans le département.

NDLR : Et il faudrait s'en satisfaire ? Quid des trajets ? Quid des services partagés ?

Récapitulatif des votes :

Contre : 8 (1 FO, 4 FSU, 2 UNSA, 1 CFDT)

Abstention : 0

Pour : 0

Explication de vote : FO s'oppose aux politiques d'austérité et défend la création de postes à hauteur des besoin pour pouvoir enseigner dans de bonnes conditions.

Postes stagiaires à la rentrée 2026

Le DASEN communique la liste des postes qui seront réservés aux stagiaires pour la rentrée 2026, sous réserve des résultats aux concours.

Code étab	Libellé étab	Discipline	Fonc.	Support
CLG PIERRE BAYROU	ST.ANTONIN NOBLE V	L0202 - LET MODERN	BMP	18
CLG PIERRE BAYROU	ST.ANTONIN NOBLE V	L0202 - LET MODERN	BMP	18
LPO BOURDELLE		L0422 - ANGLAIS	ENS	CH
CLG JEAN HONORE FRA	NEGREPESSE	L0422 - ANGLAIS	BMP	15
LPO L JEAN BAYLET	VALENCE D AGEN CEDEX	L1000 - HIST. GEO.	BMP	18
CLG FRANCOIS MITTER	MOISSAC CEDEX	L1300 - MATHEMATIQ	BMP	18
CLG OLYMPE DE GOUGE	MONTAUBAN	L1800 - ARTS PLAST	ENS	CH
SEP BOURDELLE	MONTAUBAN	L1900 - E. P. S	ENS	PEPS
SEP JEAN DE PRADES	CASTELSARRASIN	L1900 - E. P. S	BMP	17
CLG JEAN HONORE FRA	NEGREPESSE	L1900 - E. P. S	BMP	20
CLG MANUEL AZANA MONTAUBAN	MONTAUBAN	L1900 - E. P. S	ENS	PEPS
LPO OLYMPE DE GOUGES	MONTECH	L1900 - E. P. S	BMP	17
LG JULES MICHELET	MONTAUBAN	L8011 - ECO.GE.COM	ENS	CH
LPO BOURDELLE	MONTAUBAN	L8011 - ECO.GE.COM	BMP	15
SEP LPO JEAN BAYLET	VALENCE D AGEN	P4500 - G.MECA.ENG	BMP	18
LP NORMAN FOSTER	BEAUMONT DE LOMAGNE	P0210-LET HIS GE	ENS	PLS
CLG ANTONIN PERBOSC LAFRANCAISE	LAFRANCAISE	L1300 - MATHEMATIQ	BMP	17

DGH complémentaire dans les collèges

Pour la mise en place des groupes de besoins en français/maths en 6ème et 5ème des moyens complémentaires ont été attribués en s'appuyant sur les résultats aux évaluations nationales de 6ème.

- N°1 : score moyen inférieur à 200 : 17 élèves par niveau
- N°2 : score moyen entre 200 et 275 : 27 élèves par niveau
- N°3 : score moyen supérieur à 275 : 30 élèves par niveau

La dotation de la 26ème heure en 6ème a été rétablie.

Le DASEN affirme que la dotation est donnée en fonction des résultats des évaluations nationales et pas en fonction de la mise en place de certains dispositifs afin de ne pas faire de groupes discriminants. La liberté est laissée aux établissements et aux conseils pédagogiques d'utiliser cette marge.